

FUSION DGI-DGCP : DÉBATTRE ET AGIR !

Les syndicats CGT de la DGI et de la DGCP n'acceptent pas les décisions gouvernementales annoncées par Eric WOERTH le 11 février 2007. Le regroupement des deux directions en une seule direction générale dite « des finances publiques » ne répond en rien aux grands enjeux de service public qui sont posés dans la période.

Cette opération ne pourra que contribuer à affaiblir le service public et créera les conditions de nouvelles réformes fiscales désastreuses pour les salariés. Elle sera le prétexte à de grands plans de suppressions d'emplois et de sites, au détriment des conditions de travail des agents et du service rendu aux usagers. Ce n'est pas l'octroi de primes qui fera accepter cette réforme par les agents et leurs organisations syndicales. Les agents ne sont pas à vendre.

Pour la CGT, les administrations financières méritent une autre réforme, pour l'amélioration du service public fiscal, foncier et financier. Elles doivent être en capacité de mieux répondre aux besoins des usagers sur l'ensemble du territoire.

La CGT réaffirme son opposition à cette réforme et revendique plus que jamais :

- **L'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **L'arrêt des fermetures de postes comptables,**
- **Le maintien de la séparation ordonnateur comptable,**
- **Le maintien de la séparation de l'assiette et du recouvrement de l'impôt,**
- **Le renforcement du maillage territorial pour un service public de proximité en zones rurales, urbaines et péri-urbaines, correspondant aux besoins de la population et intégrant les grands enjeux de société,**
- **L'ouverture de négociations pour l'amélioration des règles de gestion propres à chaque administration et la reconnaissance des qualifications.**

Le SNADGI-CGT et le SNT-CGT d'Ille-et-Vilaine veulent en parler avec vous.

Agents des impôts et du trésor, réunissons-nous pour débattre et décider de la grève pour faire aboutir nos revendications !

Heures Trimestrielles d'Information Inter directionnelles (HTII) :

Mardi 4 mars :

- Redon et postes alentours : 10h
- Montfort et postes alentours : 14h30

Jeudi 6 mars :

- Rennes et postes alentours : 14h30

Vendredi 7 mars :

- Vitré et postes alentours : 10h
- Fougères et postes alentours : 14h30

Lundi 10 mars :

- St Malo et postes alentours : 14h30

Les HTII se tiendront dans les hôtels des impôts de chaque résidence